Règlement intérieur – Chaire UNESCO ÉducationS & Santé

Version 2 Janvier 2020

1. Préambule

Le présent règlement intérieur s'applique à la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé, composé du secrétariat de la Chaire UNESCO, de l'équipe opérationnelle, du Comité de pilotage, du Comité scientifique et éthique et de la communauté de la Chaire.

Une chaire UNESCO désigne « un projet et une équipe dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche qui travaille en partenariat avec l'UNESCO afin de faire progresser les connaissances et la pratique dans un domaine prioritaire à la fois pour l'établissement et l'Organisation. Le partenariat est officialisé par un accord signé entre la Directrice générale de l'UNESCO et le chef de l'établissement qui accueille la chaire UNESCO (président, recteur) »[1].

Située à l'interface de l'éducation et de la santé, la Chaire UNESCO a pour spécificité d'être également un Centre collaborateur OMS. Cette double habilitation, qui est unique, permet de rassembler les deux agences des Nations Unies sur ce programme de travail partagé. La Chaire UNESCO et Centre collaborateur OMS EducationS & Santé sont hébergés par l'Université Clermont Auvergne et dirigés par le titulaire de la Chaire.

La Chaire UNESCO a pour ambition de promouvoir l'éducation et la santé des enfants et des jeunes et de créer les conditions leur permettant de prendre en charge leur propre vie : en tant qu'individus, en tant que membres de leur communauté et en tant qu'habitants de la planète. Sa contribution spécifique est celle d'un catalyseur, d'un médiateur entre monde académique, institutions, réseaux, communautés professionnelles et collectivités à l'échelon mondial, national, régional et local. Par le développement d'une communauté mondiale, elle vise à promouvoir le développement de politiques et de pratiques intersectorielles dans le champ de l'éducation et de la santé. La production et le transfert de connaissances sont pour cela au cœur des missions de la Chaire, dans le cadre fixé par les Nations Unies et les objectifs de développement durable.

Par la connaissance, la Chaire vise à contribuer au changement social en faveur de la santé des enfants et des jeunes. La vision qu'elle porte associe la connaissance des déterminants de la santé et les pratiques sociales et culturelles des populations. Elle conduit ainsi à une approche équilibrée entre action sur les écosystèmes de vie et développement des capacités par l'information et l'éducation.

La Charte de la Chaire UNESCO définit le cadre dans lequel s'inscrivent les activités de la Chaire UNESCO (voir annexe A).

Étant donné que la chaire UNESCO fonctionne à l'échelle mondiale, elle doit être ancrée dans différents contextes culturels. L'objectif de ce projet est de contribuer à soutenir la création d'autres Chaires

[1] Programme UNITWIN / Chaires UNESCO : Directives et modalités d'adhésion (2017).

DRAFT

UNESCO ÉducationS & Santé dans différentes parties du monde, chaque fois que cela s'inscrit dans la stratégie de l'UNESCO (voir section 3).

2. Organisation de la Chaire

La Chaire est avant tout une communauté de personnes impliquées dans la production et le partage de connaissances au niveau mondial. La gouvernance de la Chaire est sous la responsabilité d'un comité de pilotage et implique un comité scientifique et éthique, une équipe opérationnelle et un secrétariat.

2.1. Communauté de la Chaire UNESCO

La force de la Chaire UNESCO « ÉducationS & Santé » réside dans les compétences et les connaissances de ses membres. Ils partagent et soutiennent l'ambition globale de la Chaire et reconnaissent le cadre éthique de ses missions.

La Chaire UNESCO ÉducationS & Santé est une communauté ouverte. Des organisations et des personnes d'horizons, de pays et de cultures différents, partageant un intérêt commun pour la santé et l'éducation, sont activement impliquées dans différentes activités à un niveau mondial. Chercheurs, professionnels des secteurs de la santé, du social, de l'éducation, bénévoles des associations, mouvement ou syndicats, citoyens engagés ainsi que personnes morales (universités, collectivités locales, fondations, entreprises, réseaux, associations, institutions) peuvent prendre part à la communauté. Les deux partenaires fondateurs de la Chaire sont la MGEN et le Groupe Vyv.

Pour plus d'informations sur la communauté de la Chaire, cf. Annexe B.

2.2. Gouvernance de la Chaire UNESCO

2.2.1. Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage supervise les activités de la Chaire, définit les grandes orientations dans le cadre de l'accord entre la Chaire et l'UNESCO, approuve le plan de travail, le budget et le rapport d'activités annuel. Le règlement intérieur du Comité de pilotage de la Chaire UNESCO "ÉducationS & Santé se trouve en Annexe C.

2.2.2. Le Comité scientifique et éthique

Le Comité scientifique et éthique supervise toutes les questions scientifiques et éthiques et fonctionne conformément au règlement intérieur en vigueur (Annexe D).

2.2.3. L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle de l'université qui accueille la chaire soutient le travail du secrétariat de la chaire UNESCO et joue un rôle actif dans la mise en œuvre des activités décrites dans le plan de travail. L'équipe opérationnelle est supervisée par l'université qui héberge la chaire.

2.2.4. Le secrétariat de la Chaire UNESCO

Le secrétariat de la Chaire UNESCO assure la gestion quotidienne de la Chaire UNESCO. En lien permanent avec la communauté de la Chaire, il coordonne et soutient toutes les activités, notamment le soutien scientifique et à la recherche. Le secrétariat de la Chaire UNESCO France est hébergé par la Fondation MGEN et la Fondation de l'Université Clermont Auvergne.

DRAFT

Le secrétariat se compose du titulaire de la Chaire, du manager de la Chaire, de deux chargées de projet et d'une assistante de gestion.

Le secrétariat de la chaire rédige un plan de travail annuel basé sur l'accord avec l'UNESCO. Ce plan de travail est approuvé par le Comité de pilotage. Avec l'équipe opérationnelle et la Fondation MGEN, le secrétariat de la Chaire est responsable de la mise en œuvre du plan de travail.

2.3. Gestion

2.3.1. Ressources humaines

Les chargé(e)s de projet sont recruté(e)s sur la base d'un contrat avec la Fondation MGEN, encadré par le Code du travail de la Loi française. Ce contrat devra être revu et renouvelé au 30 septembre 2122.

L'assistant(e) de gestion est recruté(e) sur la base d'un contrat de travail de droit français avec l'Université Clermont Auvergne (UCA). Le manager de la Chaire a un statut de sous-traitant. Le titulaire de la Chaire ainsi que les membres de l'équipe opérationnelle sont des fonctionnaires travaillant pour l'UCA.

Le secrétariat de la Chaire UNESCO peut sous-traiter des tâches spécifiques à des consultants et organisations indépendantes.

2.3.2. Global Health & Education Consultancy

Global Health & Education Consultancy est un partenariat de conseil indépendant qui soutient les activités de la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé. Les activités de GHE Consultancy sont commanditées par la direction de la Chaire.

2.3.3. Procédures financières

Il existe 3 sources différentes de ressources financières pour la Chaire : la Fondation MGEN, La Fondation de l'Université Clermont Auvergne et Global Health & Education Consultancy. Le secrétariat agit conformément aux procédures financières de la Fondation MGEN, avec le soutien du service juridique et du service financier de la MGEN.

Pour chaque année civile, le budget des activités de la Chaire est présenté et approuvé par le Comité de pilotage.

Budget de la Fondation MGEN

Le secrétariat fonctionne selon les procédures financières de la Fondation MGEN. Les dépenses du secrétariat doivent être autorisées par le titulaire ou le manager de la Chaire et le trésorier de la Fondation MGEN. Tous les 3 mois, les dépenses du secrétariat dans le cadre du budget de la fondation MGEN sont vérifiées par le trésorier de la fondation MGEN. Pour chaque année civile, un rapport financier est établi et devra être approuvé par la fondation MGEN.

Budget de la fondation UCA

Le secrétariat fonctionne selon les procédures financières de la Fondation UCA. Les dépenses du secrétariat doivent être autorisées par le titulaire ou le manager de la Chaire et le président de la Fondation UCA.

Budget de Global Health & Education Consultancy

DRAFT

Les dépenses du secrétariat doivent être autorisées par le titulaire ou le manager de la chaire.

2.3.4. Frais de déplacements

Le personnel (permanent ou temporaire) du secrétariat doit remplir le formulaire de remboursement de frais de la MGEN pour le remboursement des frais réels de voyage et de séjour.

Le secrétariat de la Chaire UNESCO gère lui-même les réservations de voyage pour les membres de l'équipe opérationnelle, des deux comités ou de la communauté qui se déplacent dans le cadre d'une activité de la Chaire. Les membres de la communauté voyagent sous la responsabilité de leur propre organisation (avec son autorisation) ou leur propre responsabilité, dans le cas où ils n'appartiennent pas à une organisation et participent à titre individuel.

Les vols sont réservés en classe économique (ou en première économique dans certaines situations), les voyages en train sont réservés en seconde classe (ou en première classe dans certains cas). Toute exception doit être approuvée par le secrétariat de la Chaire.

2.3.5. Logistique

L'équipe opérationnelle et l'assistante de gestion sont basées à l'Université de Clermont Auvergne.

Le secrétariat dispose d'un bureau (avec wifi) au siège de la MGEN à Paris, ainsi que de l'utilisation de 5 salles de réunions par mois. Les membres de la communauté de la Chaire UNESCO peuvent réserver ces installations par l'intermédiaire du secrétariat. Si d'autres salles de réunion sont nécessaires, une demande pourra être communiquée la MGEN de façon anticipée.

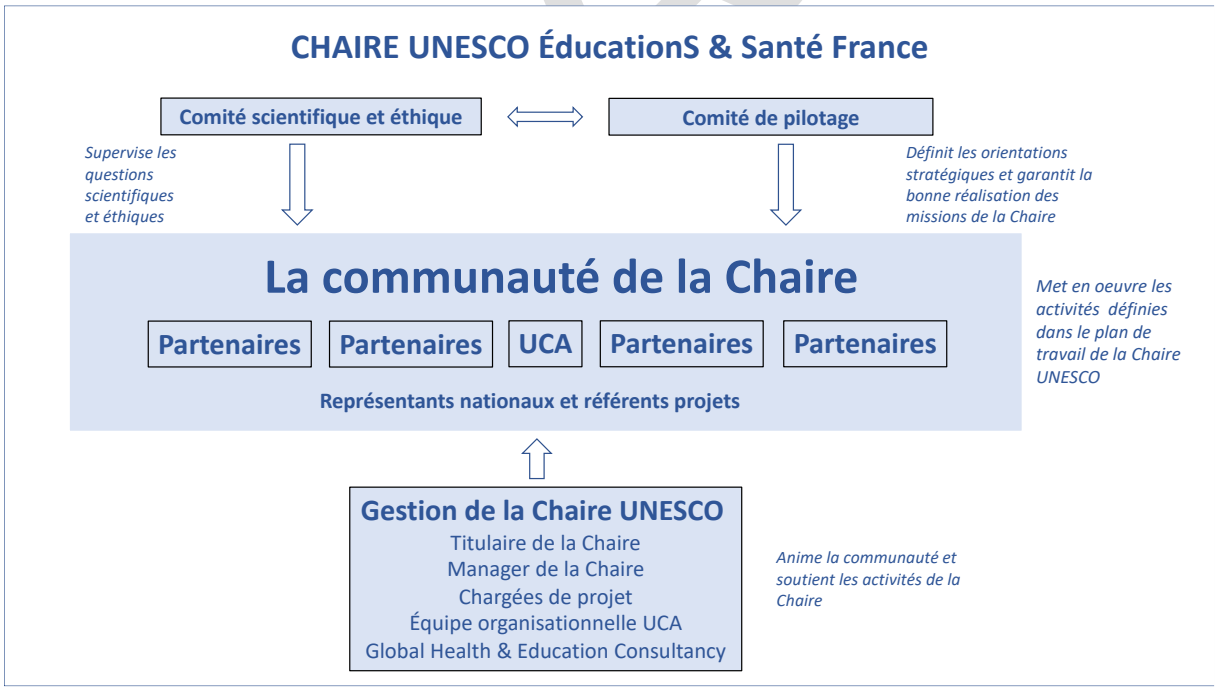

Plan de travail de la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé 2018-2022

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 5
Cartographie	**Création d'un nouveau cadre pour la recherche et l'intervention**	**Production de connaissances**	**Développement des capacités**	**Partage de connaissances**
Carte mondiale des principaux acteurs du champ	Un projet global et participatif	Contribuer au développement de dispositifs innovants de recherche	Formation, outils et conseil	Diffusion d'informations via un site internet interactif, réseaux sociaux et fiches de synthèse

La Chaire UNESCO et le centre collaborateur OMS ÉducationS & Santé **a pour ambition de contribuer au changement social en faveur de la santé des enfants et des jeunes.**

3. Le réseau UNITWIN ÉducationS & Santé

L'éducation et la santé sont profondément ancrées dans les cultures et les contextes socio-économiques. Afin de contribuer au changement social par des méthodes innovantes de promotion de la santé, de prévention et d'éducation à la santé dans différentes régions, différents types de savoirs doivent être pris en compte, valorisés et articulés de façon cohérente : savoirs des individus, savoirs des communautés et savoirs des institutions scientifiques et administratives. Les activités de la chaire doivent être adaptées en fonction des différents contextes géographiques, culturels et religieux. Par conséquent, il est nécessaire de soutenir la création d'autres chaires UNESCO ÉducationS & Santé dans différentes régions du monde, en accord avec la stratégie de l'UNESCO. Pour faire la différence, ces Chaires doivent être reliées en réseau.

Ce réseau de Chaires, d'universités et d'autres institutions vise à être reconnu comme un programme de coopération UNITWIN. « Un programme de coopération UNITWIN est un partenariat entre l'UNESCO et un réseau d'universités ou d'autres institutions d'enseignement supérieur ou de recherche (de 3 à 10 institutions) dans différents pays, qui unissent leurs forces et signent ensemble un accord avec l'UNESCO »[2].

Il existe actuellement deux chaires ÉducationS & Santé, l'une est hébergée par l'Université Clermont Auvergne en Europe, l'autre par l'Université d'Osaka au Japon. D'autres universités sont appelées à accueillir une chaire UNESCO ÉducationS & Santé.

Afin de créer une dynamique cohérente, le cadre et les activités sont les mêmes, mais le plan de travail est adapté aux contextes et aux cultures. Chaque Chaire UNESCO a son propre comité de pilotage qui supervise les activités de la Chaire. Le règlement intérieur du comité de pilotage s'applique à chaque Chaire, et il peut y avoir des ajouts/adaptations régionales. Il n'y a qu'un seul Comité scientifique et éthique mondial qui fonctionne pour toutes les Chaires UNESCO ÉducationS & Santé.

[2] Programme UNITWIN / Chaires UNESCO : Directives et modalités d'adhésion (2017).

DRAFT

Le réseau UNITWIN ÉducationS & Santé est structuré comme suit :

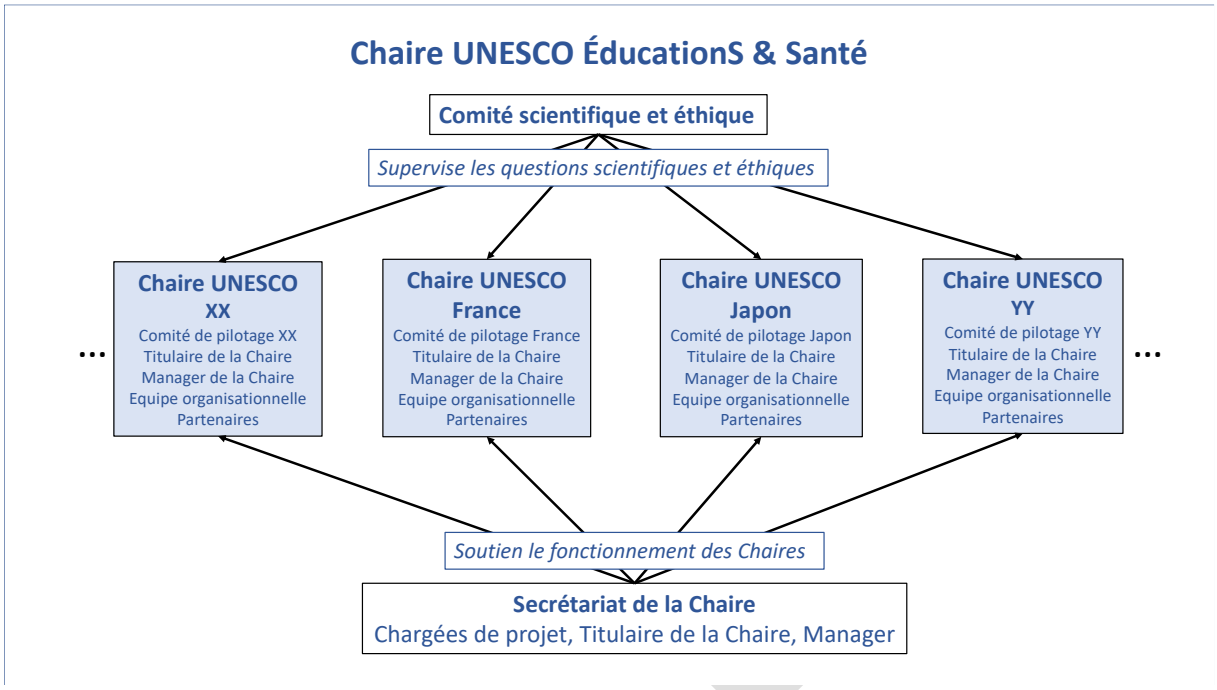

Ce règlement intérieur sera révisé tous les quatre ans. Les modifications devront être approuvées par le Comité de pilotage de la Chaire UNESCO.

DRAFT

Annexe A – Charte de la Chaire UNESCO ÉducationS & Santé

Annexe B – Texte « Une communauté ouverte »

Annexe C – Règlement intérieur du Comité scientifique et éthique

Annexe D – Règlement intérieur du Comité de pilotage

Annexe E – Charte éthique

DRAFT